



Pour faire accepter cette folie bétonnière, la majorité met en avant la perspective de réalisation d'un gymnase... « dans un avenir qui reste à définir » (« les promesses n'engagent à rien !). Ne soyons pas dupes, cet équipement ne sortira jamais de terre : un gymnase, coûte 10 millions d'€. Où notre commune trouvera-t-elle ces financements, alors qu'elle s'est endettée sur 20 ans pour construire cinq logements communaux - dont nous n'avons aucun besoin - à la place de notre presbytère du XVIIème siècle ?

Les Bouraysiens ont besoin d'équipements sportifs aujourd'hui, pas dans 20 ans ! Nous avons montré dans notre bulletin n°2 qu'il existe d'autres solutions pour les réaliser rapidement dans une enveloppe budgétaire raisonnable : c'est cette piste qu'il faut suivre pour répondre à la demande des associations, pas celle de la bétonisation.

Lors de la campagne électorale, M. Galiné avait affirmé avoir tiré les leçons de l'absence de démocratie lors de la tentative de fusion Lardy/Bouray et nous avait promis qu'il consulterait les Bouraysiens pour chaque décision importante. C'est le cas s'agissant de l'accélération de l'urbanisation et d'implantation de logements sociaux qui transformeront radicalement notre village.

Suite au conseil municipal du 20 juin 2022, la majorité municipale et les 2 élus de « Bouray notre Village » ont voté l'ouverture de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du 13 février 2014, afin d'urbaniser deux zones classées actuellement en 2AU^[1] :

- rue de la Pingaudière (entre les numéros 23 et 41, parcelles situées à l'arrière) pour une superficie d'environ 1 hectare, à proximité de l'école élémentaire,
- au rond-point en sortie de Bouray en direction d'Itteville (Les quatre arpents) pour une superficie d'environ 1,5 hectares, à proximité de l'école maternelle et du lotissement de la Bretonnière.

Cette modification du PLU consistera à transformer ces deux zones en OAP^[2], afin d'ouvrir à la construction de logements - dont 30% seront des logements sociaux - venant s'ajouter aux deux OAP prévues dans le PLU de 2014 (rue du Garage, 6680 m² et rue du Gué, 5490m²). Notons qu'une « densité minimum de construction sera indiquée dans l'OAP » : tout un programme !

En outre, la municipalité n'a aucune obligation à urbaniser davantage notre village puisque l'objectif d'accroissement de la population à 2051 habitants fixé par le PLU pour 2030 est largement dépassé avec 2139 habitants recensés par l'INSEE en 2018.

Nous alertons donc les Bouraysiens sur le devenir de notre village qui peut rapidement se densifier : la commune étant déjà propriétaire de 30% du terrain de la « zone Pingaudière » et de 60% du terrain de la « zone dite des quatre arpents », les travaux pourront commencer dès validation des modifications du PLU.

Nous pensons que ces OAP seront funestes à notre commune. D'abord parce que nos équipements collectifs ne suivront pas cette urbanisation trop rapide et sans vue d'ensemble. Ensuite, parce que l'actualité montre que disperser les populations à problèmes dans les petits villages n'est pas la solution à la délinquance. Enfin, parce que l'écologie bien comprise commence par la maîtrise de l'urbanisation : la bétonisation de notre région détruit d'une manière irréversible l'harmonie des paysages, l'équilibre de la biodiversité et la beauté de notre cadre de vie.

M. le Maire doit tenir sa promesse électorale de consulter les Bouraysiens par référendum communal : « pour ou contre ces OAP ».

[1] Les zones 2AU correspondent aux secteurs destinés à accueillir une urbanisation future de la commune sous forme d'opération d'ensemble.

[2] Les OAP sont des « Orientation d'Aménagement et de Programmation » pour de futures urbanisations.



1 : Zone de la Pingaudière
Ecole élémentaire
Lotissement de la Bretonnière
2 : Zone des quatre arpents

Le groupe BOURAY AUTREMENT : Robert Longeon ; Tiphaine Chauvet ; Patrick Bretin ; Alexandra Evin ; Yannick Daniel ; Adriano Morgado Ferreira ; Corinne Samson ; Olivier Tournay ; Arlette Longeon ; Jean Moussy ; Delphine Peynichoux ; Sébastien Ciceri ; Maryse Machado ; Xavier Lafon ; Schérazade Nemiri ; Françoise Dhon ; Jérémy Bonnin ; Patricia Sokourow ; Sébastien Bresler

Courriel : bourayautrement@free.fr Tel : 06.75.21.31.70

Vous pouvez nous retrouver sur <https://www.facebook.com/groups/528552394464636>



Le bulletin de



Editorial

« La sécurité routière est l'affaire de tous... » ?

Non, c'est d'abord l'affaire du Maire !

Dans sa grande générosité, M. le Maire accepte une tribune libre de l'opposition (1100 caractères, blancs compris) dans «Bouray Infos». Il se réserve toutefois le droit de la lire avant publication, de façon à adapter sa communication en conséquence.

Dans la dernière livraison, nous alertions sur l'insécurité causée par le trafic de transit dans Bouray. Ce petit texte nous a valu « une réponse cinglante » du Maire dans un tract, avant même sa diffusion dans le bulletin communal.

Il y dit que depuis deux ans et demi, il a beaucoup agi. Par exemple, il a créé une commission qui a créé des groupes de travail qui ont fait des recommandations... dont il se contrefiche puisqu'il mandate un « cabinet spécialisé » (20 000 €) pour lui faire d'autres propositions.

Quant à nous, nous aurions alloué plus utilement ces 20 000 € pour créer des passages piétons surélevés, espacés régulièrement sur les grands axes de transit (rue Haute, rue de la Mairie, Grande Rue, etc.), pour réduire la vitesse des véhicules. Nous aurions orienté les subventions de la Région, qui ne sont attribués que tous les cinq ans, vers la réfection des trottoirs pour les rendre plus praticables et surtout plus sûrs, plutôt que vers la construction de cinq logements communaux dont les Bouraysiens n'ont rien à faire.

Mieux, profitant des opportunités qu'offre l'année olympique, nous aurions inclus dans cette demande de subvention la sauvegarde de notre centre ville et la construction d'un centre sportif et culturel (cf. notre bulletin n° 2 : <https://sites.google.com/view/bouray-autrement/accueil>).

Non M. le Maire, contrairement à ce que vous affirmez dans votre tract, la sécurité et la tranquillité des habitants, confrontés à la vitesse excessive de la circulation routière, est de votre responsabilité.

Il suffirait d'en avoir la volonté... Et de travailler !

Robert Longeon

▪ **Les petits fours électoralistes** : dans l'éditorial de « Bouray Infos » n°49, M. le Maire déclare vouloir faire des économies pour ne pas augmenter les impôts. Voilà une très bonne résolution pour 2023 ! Malheureusement, il le termine en annonçant, en jargon de technocratie, « un événement convivial et intergénérationnel », où petits fours, soirée dansante et chauffage seront au rendez-vous, dit-il. Il y a de bonnes et de mauvaises dépenses : refaire les trottoirs, c'est de la bonne dépense ; les petits fours électoralistes, c'est de la mauvaise dépense. Allez, on répète : pour les économies en 2023, trottoirs, bien ! Petits fours électoralistes, pas bien !

▪ **Chauffage pour ma pomme pas pour les vilains !** Pour cet « événement intergénérationnel », M. le Maire nous rassure : le gymnase sera chauffé ! Est-ce là juste un privilège du Maire ou bien une association sportive se déclarant « conviviale et intergénérationnelle » pourrait, elle aussi, demander à bénéficier du chauffage ?

▪ **Mesure d'économie ou désir d'obscurité ?** Les conseils municipaux ne seront plus retransmis sur Facebook (100Wh économisés), mais on laisse la lumière de la cave de la mairie allumée toute la nuit (1 500Wh gaspillés) et la majorité se vote une augmentation de ses indemnités (+ 4000 €/an).

▪ **Travaux de rénovation thermique de la mairie** : une pompe à chaleur réversible sera installée pour pouvoir bénéficier d'une climatisation. Donc, pas de chauffage du gymnase en hiver, mais climatisation de la mairie en été. Les économies d'énergie seraient-elles aussi réversibles ?



▪ **Témoignage par l'image** : Après les trottoirs interdits aux piétons (rue Haute), M. le Maire, toujours à la pointe de la modernité, expérimente sur la D99 un passage d'un type nouveau, appelé « passage écrase-piétons » car, pour l'emprunter, il faut aller le chercher au milieu de la rue.

▪ **Les comptes rendus des conseils municipaux** devraient faire l'objet d'un consensus de l'ensemble des conseillers. Ce n'est jamais le cas. On nous propose un texte, à prendre ou à laisser. Eventuellement quelques corrections sont consenties à la marge ! Les interventions de l'opposition qui dérangent sont ignorées et les autres caricaturées, tandis que celles de la majorité y sont transcrites sous forme « donneur de leçons » ! Confrontés à cette situation, nous n'avons d'autre choix que de rédiger nous-mêmes, après chaque conseil, un compte rendu plus fidèle à la réalité des débats. Nous les tiendrons à la disposition de tous ceux qui nous le demanderont.

Paroles de Bouraysiens

Sélection de quelques réflexions de Bouraysiens, parmi les nombreuses qui nous parviennent

Les auteurs ont préféré rester anonymes, mais l'important est ce qu'ils disent et qu'ils acceptent d'être publiés.

Propreté de Bouray

Rien à comprendre dans l'entretien de notre village qui semble inexistant. Une balayeuse qui reste au garage et des employés aux espaces verts invisibles. Pourtant dans les villages proches, les trottoirs et les rues sont entretenus. La rue de Bouray à Janville nous fait rêver avec ses trottoirs goudronnés et ses bateaux de couleur rouge.

Pensons en priorité à l'entretien de l'existant de notre commune et de ses infrastructures. Les chaussées sont abimées et les trottoirs détériorés. La municipalité semble débordée et incompétente sur la gestion de notre bourg qui devient pitoyable.

Pourtant, beaucoup de choses utiles restent à faire au lieu de se lancer dans des projets qui endettent notre commune et ne sont pas utiles aux habitants. Encore faut-il le vouloir et surtout écouter les Bouraysiens.

Patrick

La Grande Rue de Bouray, nouveau lieu officiel de rallye automobile ?

Si c'est le cas, les riverains n'ont pas été informés !

Rue Haute, rue de la Mairie, route de Boinveau, les Vingt Arpents, rue Damalouise et bien d'autres encore ne sont pas en reste.

Les habitants sont excédés par ces fous du volant pour qui le panneau 30 km/h ne veut rien dire ou n'existe pas.

Est-ce normal que nous ne soyons pas sereins, lorsque nos enfants sont amenés à se déplacer sur les trottoirs de la ville, parce qu'un de ces chauffards patentés pourraient perdre le contrôle de son véhicule et nous enlever ce qu'on a de plus cher. Nous leur laissons faire ces déplacements car nous n'avons pas le choix. Nos enfants doivent prendre le bus ou se rendre dans les écoles alentours en empruntant un trottoir trop souvent effleuré par les voitures, bus ou autres camions. Mais lorsque nos enfants nous demandent d'aller faire du vélo dans le quartier pour leurs loisirs, la réponse est : « NON » !

Comment rester insensible à ces mères de famille qui se font klaxonner car en traversant la route (sur le passage piétons 😊) pour emmener leurs enfants à l'école, elles obligent les conducteurs à mettre le pied sur le frein et que certains se sentent tellement atteints dans leur fierté de conducteur de rallye qu'ils en arrivent même à insulter ces dernières. Mais avant d'arriver à traverser la route certaines ont déjà eu bien des difficultés à rester sur les trottoirs avec leur poussette soit parce qu'elles n'ont pas la place.

Bonjour Tristesse à Bouray sur Juine

Après 2 ans de Covid, de conflit en Ukraine, d'inflation galopante qui joue sur le moral des Français et le lot de mauvaises nouvelles qui ne fait qu'ajouter à la sinistrose générale, M le Maire, à travers son tract distribué à ses administrés a décidé d'enfoncer un peu plus le clou en leur annonçant sa décision de ne pas mettre en place les décorations de Noël dans notre commune pour des raisons d'économies ! Les économies auraient pu être faites bien avant, au lieu de dilapider l'argent du contribuable dans des cabinets de conseil et autres dépenses pas toujours

Assez de l'augmentation de la fiscalité !

Jusqu'à quand allons-nous accepter ces augmentations à répétition de la fiscalité... et pas des moindres !

+200€ pour cette année (dont +520% pour l'intercommunalité et +8,90% pour les ordures ménagères), soit +400€ depuis 2019. Des augmentations successives, pourquoi ?

De moins en moins de services de proximité, moins d'entretien des routes et des espaces verts, plus d'insécurité (cambriolages, casses des véhicules...) et pratiquement plus d'éclairage !!! Et pour couronner le tout, un point collecte près de la salle du Noyer Courteau qui profite aux communes voisines !

Par ailleurs, qu'a-t-on fait des économies d'énergie que nous faisons depuis toutes ces années, pas d'éclairage la nuit, ni l'été ???

Y a-t-il des comptables ou gestionnaires au sein du conseil ? A quand des élus raisonnables et responsables ?

Des Bouraysiens excédés



soit parce qu'elles sont en permanence frôlées par les voitures. Devons-nous nous résigner comme certains à porter des boules Quies pour ne pas entendre les bruits incessants de véhicules en tous genres. Mais dans ce cas, nous ne serions pas alertés par des cris d'individus, comme les protagonistes de ce spectacle, où 2 camions se croisent et restent coincés car les 2 ne pourront pas passer en même temps mais qu'aucun ne veut céder... Scène risible ou pathétique ?

On se demande comment on en est arrivés là, comment Bouray est devenue le théâtre de toutes ces incivilités. Pourquoi ne peut-on pas se promener tranquillement, ouvrir nos fenêtres en été ? Et comment être rassuré quand votre voisine vous confie qu'elle a failli se faire faucher le matin à 5h55 ? Comment reconforter un autre voisin qui ne peut plus aller au travail avec son véhicule puisqu'il a été violemment embouti pendant la nuit par quelqu'un qui a pris la fuite ?

Les dangereux conducteurs n'ont pas d'heure, ils sont là tout le temps. Ils ne respectent pas nos vies, celle de nos animaux de compagnie, celle de la faune sauvage et notre bien être quotidien.

Alors on fait quoi ? On attend le drame ou on agit ?

Signez la pétition qui demande à nos élus de prendre en compte notre

insécurité : www.mesopinions.com



« Rendre la circulation des piétons plus sûre et réduire les nuisances liées à la vitesse excessive dans notre ville de Bouray »

Renard

utiles aux Bouraysiens, un budget aurait pu être prévu il y a quelque temps afin de renouveler ces illuminations et surtout égayer un peu plus nos rues. Mais M. le Maire en a décidé autrement en choisissant de ne pas en mettre du tout !

Qui plus est, il a même demandé à ses Administrés d'en faire autant ? J'espère que ce ne sera pas le cas et que les Bouraysiens malgré cela « braveront » l'interdit et exceptionnellement donneront un peu de couleurs, de gaieté et de bonne humeur en cette période festive.

Jean

L'École à 2 vitesses

→ Des points positifs à signaler

1°) Conseil Municipal des Enfants (CME)

M. le Maire a décidé en octobre 2021, plus d'un an après son élection, d'appliquer une de ses promesses électorales : mettre en place un Conseil Municipal des Enfants. Cette promesse ne coûtait rien, juste un peu de travail et de disponibilité, mais l'année dernière, c'est l'équipe enseignante qui a dû tout organiser. En revanche, cette année, les élections qui ont eu lieu début décembre, ont été mieux préparées avec la mise à disposition par la municipalité d'une urne, d'un isoloir et du « matériel électoral ».

2°) Plan Particulier de Mises en Sécurité (PPMS)

Des exercices d'intrusion et de confinement ont été réalisés dans de bonnes conditions. Deux alarmes, une pour chaque école, ont été installées.

3°) Remise en état des jeux

À l'école maternelle, le toboggan est devenu vétuste, il devait être changé. Cela a déjà été signalé à la mairie l'année dernière. Il a fallu du temps, mais le nécessaire a été fait courant de ce mois.

→ Mais un manque évident de disponibilité de la municipalité.

1°) Depuis des années, la dégradation du plafond du gymnase communal a été signalée à M. le Maire. Il a toujours préféré rester dans le déni de la dangerosité de cette situation jusqu'à ce que, lors du conseil d'école élémentaire du 17 juin 2022, l'équipe enseignante décide de ne plus se rendre au gymnase tant que des plaques menaçaient de tomber (1). En novembre, M. le Maire a alors indiqué au conseil d'école, que les travaux seraient entrepris début janvier 2023 sous réserve de la réception des matériaux d'isolation.

2°) Les ordinateurs de l'école élémentaire sont vétustes, le réseau informatique est dans un état déplorable et n'est pas adapté à un usage collectif. Aucune solution n'a été trouvée à ce jour.

3°) En Maternelle, la directrice avait demandé en mai 2021 des rideaux, aux normes de sécurité contre l'incendie. Ils devaient être posés en été 2022 : toujours rien !

4°) La désinfection de tous les locaux est obligatoire dans les écoles. Or cette année, les effectifs scolaires ayant baissé, M. le Maire a décidé la suppression d'un poste d'ATSEM. On comprend que les effectifs étant moindres, il y ait moins de besoin en personnel durant le temps scolaire. Mais la taille des locaux ne baisse pas avec les effectifs et le soir, le personnel n'y arrive plus !

Maman de Bouray

Retour sur la réunion publique du 7 octobre dernier

La municipalité appelait à échanger avec les Bouraysiens dans le cadre d'une réunion publique. 64 Bouraysiens se sont déplacés pour assister pendant plus d'une heure, dans un silence quasi-religieux, à une projection « PowerPoint », vantant - avec une maîtrise des dossiers toute relative - « l'important travail » réalisé par la municipalité. Puis vinrent les questions de la salle qui peuvent être résumées en cinq grands thèmes :

1. Sur la création de 2 nouvelles OAP (venant s'ajouter aux 2 déjà prévues) : pourquoi accentuer encore l'urbanisation alors que rien ne nous y oblige ?
2. Sur l'augmentation de la fiscalité qui, dans cette période difficile pour tout le monde, devient de plus en plus insupportable.



3. Sur la gestion de la température au gymnase : certains intervenants ont expliqué que 12°C n'étaient pas suffisants pour certains sports et pour certains publics.
4. Sur l'évolution de la fiscalité du ramassage des ordures ménagères vers « une taxe incitative » qui n'est que le camouflage d'une augmentation massive de la TEOM (2) avec en prime une culpabilisation des gens qui la subiront et une dégradation supplémentaire du service.
5. Sur le trafic routier de transit excessif et la vitesse de véhicules sans égard pour les riverains et surtout pour les piétons.

Dans ce type de réunion, le public interpelle l'intervenant qui, en l'absence du Maire, était la première adjointe. Les interventions, mêmes polies et respectueuses, reflétaient un climat d'inquiétude et surtout d'incompréhension envers certaines décisions, rendant l'ambiance de la salle plutôt houleuse.

Il y a dans l'équipe majoritaire et parmi ceux qui la soutiennent et qui se sont manifestés ce soir-là, des personnes qui ne supportent l'opposition que tant qu'elle se contente de faire joli dans le décor. Pour ces personnes, on peut ne pas comprendre certaines décisions – elles consentent alors à les expliquer parfois avec une certaine exaspération – mais on n'a pas le droit de ne pas être d'accord... sauf à être un ennemi.

Mais il y a aussi dans cette équipe quelques personnes qui travaillent avec dévouement et savent écouter les avis différents du leur – **mais savent-elles entendre ?** La première adjointe fait partie de ces personnes. Ce n'est donc pas contre elle qu'étaient dirigées les critiques, mais contre les mauvaises décisions... dont elle est malheureusement restée solidaire. Solidaire d'une équipe totalement absente ce soir-là.

Dans ces conditions, les réponses qu'elle a apportées n'ont pu laisser la salle que dans son insatisfaction.

La petite voix qui dit non

(1) Une plaque du plafond est tombée pendant les vacances scolaires
(2) TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères